



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

## Communiqué de presse

28 octobre 2020

# La BCE adopte un avis sur la nomination d'un nouveau membre du directoire

- Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à la nomination du candidat proposé, M. Frank Elderson

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a adopté ce jour un avis sur une recommandation du Conseil de l'Union européenne concernant la nomination d'un membre du directoire de la BCE.

Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à la nomination du candidat proposé, M. Frank Elderson, qui est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues, comme l'exige l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. M. Elderson est actuellement directeur de la supervision bancaire à la Banque des Pays-Bas (*De Nederlandsche Bank*) et membre du conseil de surveillance prudentielle de la BCE. Par ailleurs, il préside le Réseau de banques centrales et autorités de surveillance pour le verdissement du système financier (*Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System*, NGFS).

À la suite de l'avis du Conseil des gouverneurs et d'un avis du Parlement européen, le nouveau membre du directoire de la BCE sera nommé par le Conseil européen. L'avis du Conseil des gouverneurs, qui sera publié prochainement au *Journal officiel de l'Union européenne*, pourra être consulté sur le site Internet de la BCE dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

M. Elderson sera nommé pour un mandat non renouvelable de huit ans et succèdera à M. Yves Mersch, dont le mandat s'achèvera le 14 décembre 2020.

**Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à [M. William Lelieveldt](#) (tél. : +49 69 1344 7316).**